



Proposition indécente

L'INCROYABLE CARRIÈRE D'ANNA PADSOUS

Anna Padsous, tout juste embauchée au grade d'adjointe administrative 2ème classe échelon 1, entame avec motivation sa carrière de fonctionnaire. En janvier 2016, elle démarre au bas de l'échelle avec un indice majoré* de 321 et un traitement brut de 1486€ (+ 136,74€ de régime indemnitaire de grade).

Elle calcul qu'après 18 ans et 8 mois de « bons et loyaux services », elle ne touchera pas une fortune mais un modeste traitement brut de 1681€. 200€ supplémentaires pour 19 années de dur labeur, Anna Padsous se dit qu'on est peu de chose et implore que, le plus tôt possible, une nouvelle réforme tombe du ciel....

Alléluia ! Et le PPCR** arriva....

Anna refait son calcul et conclut qu'au bout de 22 ans (au lieu de 18) elle parviendra à l'indice 367 et au salaire brut de 1699€. 4 années supplémentaires pour 19€ brut de plus ! Anna Padsous se dit que ce n'est pas cher payé...

Toujours pleine d'entrain, elle ambitionne alors de franchir le grade d'adjointe administrative 1ère classe.

Pour cela elle doit parvenir au 7ème échelon de son grade. Elle découvre avec surprise qu'il lui faudra cette fois-ci 13 ans au lieu de 10, soit 3 années de plus qu'avant le PPCR !

En effet, l'avancement d'échelon se faisant au maximum, et non plus au minimum (autre effet du PPCR), les possibilités d'avancement de grade vont être retardées.

Mais fort heureusement, l'État dans sa grande générosité décide d'augmenter la valeur du point d'indice de 3 centimes d'euros !

Elle touche 9 € brut de plus par mois à partir de juillet 2016 (après 6 ans de blocage des salaires et 8 % de perte du pouvoir d'achat), et avec le PPCR, elle gagnera 4 points d'indice en janvier 2017, soit $4 \times 4,68585 = 17,87€$ bruts, au total, 26€ bruts de plus par mois dès 2017, Anna Padsous se dit que c'est mieux que rien mais que le compte n'y est pas par rapport à l'augmentation du coup de la vie. Elle en parle alors à son collègue, Jonathan Rien, qui lui ne sait pas ce qu'il touchera.

Bonne et longue carrière à Anna Padsous.

* indice majoré = indice par lequel on multiplie la valeur du point pour avoir un salaire brut

**PPCR = Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (non signé par la CGT)

Alors mobilisez-vous, informez-vous et participez aux réunions d'informations syndicales organisées par la CGT ainsi qu'aux manifestations nationales.

✂-----

**Pour défendre la qualité du service public de ma collectivité,
pour défendre ma Fonction Publique, et mon pouvoir d'achat**

Je prends ma carte CGT

NOM : Prénom :

Service :

Tél. : E-mail :

Adresse personnelle :

.....

